

Les survivants des « camps de la mort » n'ont pas oublié...

Réunis au Ronssoy, dans le cadre de leur assemblée générale, les membres de la section Péronne-Roisel des déportés, internés, résis-

tants et patriotes, ont rendu un pieux hommage à leurs camarades qui n'ont pas retrouvé la liberté, il y a 35 ans, victimes du nazisme.



Devant le monument aux Morts

Sous un ciel gris et même brumeux, une cérémonie s'est déroulée dimanche en fin de matinée au Monument aux morts du Ronssoy à l'occasion du 35^e anniversaire de la libération des camps de concentration. Une manifestation du Souvenir d'ailleurs organisée à la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour la patrie.

Au premier rang de la très nombreuse assistance, on remarquait, auprès de M. Marcel Léger, maire du Ronssoy, ancien déporté et responsable de la section : MM. Souvraz, sous-préfet ; André Audinat, député ; Guilbeau et Druin, conseillers généraux de Péronne et Roisel ; de nombreux maires du canton de Roisel et des cantons voisins ; le Docteur Richard, président départemental de la fédération des déportés, internés, résistants et patriotes ; Michel Lalos, président de la section de la région de Péronne et René Gorguet, le dynamique secrétaire. Citons encore le gendarme Coleau, de la brigade de Roisel ; MM. Dodeuil, président, et Donneger, président délégué de la section cantonale des C.P.G. et C.A.T. ; M. Boubert, président de la section Santerre-Vermandois des anciens combattants de la résistance ; Lobry, président de la section de l'arrondissement de Péronne de la Légion d'honneur, accompagnés des responsables d'associations patriotiques de la région ; MM. André Cozette, vice-président ; Bonpas, conseiller technique ; Chauvin, chargé des relations avec la presse de l'association départementale de l'A.D.I.R.P.

Entre une double haie composée d'une vingtaine de drapeaux de groupements patriotiques du canton de Roisel, et du canton de Péronne, trois coussins de fleurs furent déposés au pied de la stèle. Cette démarche fut effectuée par MM. Léger, Souvraz et Audinat,

M. le Docteur Richard et M^{me} Chappe, M. Dodeuil. Rehaussée par la participation de la Société Musicale locale, la manifestation revêtit une certaine solennité avec l'interprétation des sonneries rituelles, mais aussi du chant des partisans, du chant du Départ et de l'hymne national.

La fidélité dans le Souvenir

M. Marcel Léger dégaga le sens de cette célébration du 35^e anniversaire de la libération des camps de déportés et évoqua la période qui précéda la victoire de 1946. « Parler de la libération des camps de concentration, c'est tout d'abord dire la somme de souffrances endurées par des centaines de milliers de déportés, appartenant à 20 nations », affirma M. Léger. « C'est dire aussi l'extraordinaire capacité de résistance humaine, face à des épreuves qui peuvent paraître dépasser les limites du supportable ».

D'ajouter encore : « Nous, les survivants, en si petit nombre aujourd'hui, nous n'avons pas le droit d'oublier. Nous faisons le serment d'agir inlassablement dans la fidélité, pour préserver les hommes du retour possible d'une telle barbarie ».

A l'issue de la cérémonie officielle, une réception eut lieu en la salle des fêtes, avec de nouveau la participation de la société musicale, avec un banquet amical au restaurant Salingue, à Roisel.









PERONNE

HOMMAGE A UN PATRIOTE

Au cours des brèves cérémonies qui ont marqué, mercredi, au Ronsoy, la commémoration de la Victoire, un jeune habitant : M. Marcel Léger, membre de l'Association des Déportés Internés et Familles, de Péronne, a été décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre avec palmes, par M. Lang, maire de la localité.

En relation avec un réseau de résistance de l'Aisne, M. Marcel Léger avait quitté sa commune le 9 juin 1943 pour rejoindre les F.F.L. en Angleterre via l'Espagne.

Arrêté le 17 juin de la même année, au col du Perthus, par suite de la trahison d'un passeur, les Allemands l'enfermèrent à la citadelle de Perpignan. Quelques jours plus tard, il était dirigé sur Fresnes et, en octobre 1943, déporté en Allemagne. Il connut d'abord le camp de Neubrun, puis celui de Buchenwald avant d'être transféré avec le contingent « Nuit et brouillard » au Struthof.

En avril 1945, à l'approche des troupes alliées, il fut conduit à Dachau où il fut libéré vingt jours plus tard.

M. Marcel Léger retrouva la France avec une santé particulièrement compromise puisque, aujourd'hui, il est pensionné à 100 %.

Ses mérites et ses souffrances, son calvaire comme celui de tous les déportés, le maire, M. Lang, levait les évoquer devant le monument aux Morts.

Au premier rang de l'assistance, nous avons reconnu : MM. Paul Lejeune, conseiller général de Roiel ; le maréchal des logis Lerul ; et les gendarmes de la brigade de Roiel ; Mabillet, ingénieur T.P.E. ; Passeur, maire de Villers-Faucon ; Léger, président cantonal des A.C.P.G. ; Lerouge, adjoint au maire, et les membres de l'assem-

blée municipale du Ronsoy ; Poteau, président, et ses camarades de la section de Péronne des I.D.F. ; Legrand, secrétaire de la 174^e section des Médailleurs Militaires de Péronne, etc.

Auprès des drapeaux de ces deux derniers groupements, on remarquait également ceux de A.C. et A.C.P.G. locaux et l'emblème de la Fédération des Passeurs de Liège.

Notons enfin la présence des enfants des écoles, sous la conduite de M. et Mme Descamps et de Mme Fassien.

Des gerbes nombreuses furent déposées au pied de la stèle sacrée puis, après que la foule eut observé un long moment de recueillement, M. Lang salua les autorités présentes et dégagaa le sens de cette cérémonie.

Après les sonneries rituelles, le maire donna lecture de la citation

de M. Marcel Léger avant d'épingler sur sa poitrine les deux glorieuses distinctions.

M. Jean Pirotte, qui avait fait spécialement le voyage de la Belgique, exprima son admiration pour son camarade Léger et tira les leçons du passé.

Des gerbes furent remises à Mmes Léger, mère et épouse du récipiendaire, tandis que la Fanfare jouait une vibrante « Marcellaise ».

Un apéritif d'honneur fut servi dans la salle des fêtes à toute l'assistance et, au cours de celui-ci, Mme Léger fut encore fleurie par l'A.D.I.F. de Péronne.

M. Jean Poteau remercia les promoteurs de cette cérémonie, mit l'accent sur l'amitié franco-belge et fit un ardent plaidoyer en faveur de la liberté des peuples pour laquelle tant d'hommes ont souffert et sont morts.



M. LANG décore son filleul.

LÉGION D'HONNEUR

M. Marcel LÉGER, du Ronssoy ancien déporté

DANS une récente promotion du Ministère des Armées parue il y a quelques jours au « Journal Officiel », nous avons relevé avec beaucoup de plaisir le nom de M. Marcel Léger, du Ronssoy, parmi les nouveaux Chevaliers dans l'Ordre de la Légion d'Honneur au titre des Déportés et Résistants de la guerre 1939-1945 titulaires d'une pension d'invalidité de 100 %.

Les soldats de la Résistance se réjouiront avec nous de voir un de leurs obtenir cette haute distinction après d'autres décorations non moins méritées décernées au nouveau Légionnaire, il y a moins de deux années.



Né le 19 septembre 1922 au Ronssoy, Marcel Léger fréquenta l'école communale locale avant de se placer dans la culture. Par la suite il se fit embaucher à la Sucrierie de Sainte-Emille, et ses employeurs n'eurent qu'à se louer de ses services.

Requis pour travailler sur les côtes françaises, soucieux d'échapper au S.T.O. et surtout animé d'un bel idéal patrio-

tique, Marcel Léger entra dès le début du mois de juin 1943 en contact avec un groupe de Résistance du département de l'Aisne (B.O.A.) afin de rejoindre les Forces Françaises Libres.

Dirigé sur Perpignan, par Paris, Poitiers et... Lyon, il espérait avec d'autres de ses compagnons d'infortune gagner l'Angleterre par l'Espagne.

Dans le chef-lieu du département des Pyrénées-Orientales, la liaison fut perdue avec la Résistance et le franchissement clandestin du Col du Perthus amena la perte du groupe de Marcel Léger, livré aux Allemands par un « passeur » à leur solde.

Transféré à la citadelle de Perpignan puis de là ramené à Fresnes, Marcel Léger allait connaître un long martyre. Le 18 octobre 1943, il était dirigé sur le camp de Neubreun puis, à la fin de ce mois, il passait à celui de Buchenwald où il demeura jusqu'au 5 juillet 1944.

A cette date, il était transféré au Struthof où il aurait pu connaître l'exécution s'il n'avait fait partie, peu après, du commando d'Erzingen.

Le 11 avril 1945, il fut évacué sur Dachau mais l'heure de la libération approchait et le 30 du même mois les troupes américaines mettaient fin à son calvaire.

Marcel Léger retrouva la France le 16 mai 1945 mais malheureusement, sa santé était gravement altérée.

Marié, père de deux enfants, Marcel Léger jouit dans toute la région d'une unanime sympathie.

Médaille Militaire, Croix de Guerre avec palmes, Médaille de la France Libérée, Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance, Médaille de Déportés-Résistants couronnèrent antérieurement ses élogieux états de services.

Nous prions Marcel Léger d'accepter avec l'expression renouvelée de notre sympathie, nos très vifs compliments pour sa brillante nomination.



Deux anciens déportés du camp du Struthof aident M. Sainteny à déposer une gerbe sur la plaque érigée « à la mémoire de tous les déportés étrangers morts ici pour la liberté ». (PHOTOS DN)

